

LE LICENCIEMENT

POUR MOTIF ÉCONOMIQUE (1 à 9 salariés)



STRASBOURG



20 MAI 2021



3,5 HEURES



230 € HT



5 à 15 personnes



Accessible aux
personnes en situation
de handicap moteur

OBJECTIFS

- Appréhender la notion et les caractéristiques du motif économique dans le cadre du licenciement
- Connaître les différentes étapes et composantes de la procédure de licenciement économique

CONTENU

1. Les règles relatives au périmètre d'appréciation de la cause économique
2. Les critères d'ordre de licenciement
(précisions sur la notion catégorie professionnelle, adaptation du périmètre d'application...)
3. L'obligation de reclassement
(périmètre, contenu de l'obligation...)
4. Les autres règles entourant le licenciement
(la cause qualificative, obligations conventionnelles, priorité de réembauchage, coûts et risques...)
5. Les différentes procédures de licenciement
(avec ou sans CSE – CSP ou congé de reclassement)

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44670660467 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

PUBLIC

Dirigeants
DRH/RRH
Assistants RH
Comptables
Juristes

PÉDAGOGIE

Pédagogie interactive
alternant : exposé, supports
pédagogiques, échanges

Ludo-pédagogie :
jeu de lois ou quizz

Grille d'auto-évaluation

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée
aux relations sociales

INTERVENANT

Un Avocat du cabinet

CONTACT

03.67.10.31.27

strasbourg@ellipse-avocats.com

